Saison 2022 – 2023
Commission sportive du CDTT34

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'HÉRAULT

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT VÉTÉRAN

Règlement :

Cette compétition est ***officielle***. Elle se veut ***conviviale***. Elle est ouverte aux licenciés compétitions de toutes les catégories (***V1 à V5***), sans distinction de sexe

1.1 Composition des équipes

Équipes de ***trois joueurs et/ou joueuses***, **1 seul(e) étranger(e), 1 seul(e) mutée par équipe**.

Les joueurs ou joueuses qualifié(e)s pour jouer dans ce championnat doivent être dans la catégorie vétéran dès la première phase.

Les ententes entre clubs sont possibles, elle se font sur l'équipe première de chaque club.

Vous pouvez jouer à 2 si défection d'un joueur se fait à la dernière minute.

Important de ***désigner un(e) correspondant(e)*** par équipe engagée afin de faciliter les relations avec les autres clubs.

1.2 Composition des poules

Équipes réparties en poules déterminées par le total des points des joueurs ou/et joueuses de chaque équipe.

Pour déterminer le cumul des points, *on prend les points attribués* ***en début de la première phase*** *pour chaque joueur ou joueuse*.

Le nombre de poule sera déterminer par le nombre d'équipe engagée dans ce championnat.

La composition des équipes peut être modifiée, à la condition de respecter la cascade de points (total point équipe 1, supérieur total points équipe 2, etc.).

1.3 Équipes qualifiables

Pour Poule A : Le total de l'équipe ***ne doit pas dépassée 3650 points***.

Pour Poule B : Le total de l'équipe ***ne doit pas dépassée 2750 points***.

Pour Poule C : Le total de l'équipe ***ne doit pas dépassée 2350 points***.

Pour Poule D : Le total de l'équipe ***ne doit pas dépassée 2050 points***.

Pour Poule C : Le total de l'équipe ***ne doit pas dépassée 1800 points***.

1.4 Horaire et lieu des rencontres

Les rencontres se font le soir durant la semaine ou le week-end. Le choix de l'heure et de la date est un accord entre les deux correspondants des 2 clubs.

Vous avez un délai de 15 à 20 jours pour faire la rencontre.

1.5 Date des rencontres

Possibilité 1 : Les rencontres peuvent se jouer ***une semaine avant*** la date prévue.
Possibilité 2 : Le jour indiqué dans « ***Espace mon club*** » puis dans « ***mes équipes*** »
Possibilité 3 : Où les rencontres peuvent se jouer ***une semaine après*** la date prévue

1.6 Remontée des résultats

Elle se fait le jour même ou au plus tard deux jours après la rencontre sur mon club par le club recevant.
Le feuille de match est envoyé à la commission sportive sous la forme d'une photo ou d'un PDF.

Remarque n°1 :

Dans Spid 2, il y a une tolérance de 10 jours après la date prévue pour faire remonter les résultats.

Remarque n°2 :

En cas de non-respect du cumul des points pour une division, la rencontre sera perdue pour l'équipe fautive à 10 à 0.

1.7 Nombre de phase

Une seule phase par année sportive

1.8 Attribution des titres

L'équipe qui ***termine première*** de chaque poule est déclarée « ***Championne de sa division*** ».

Remarques :

- En cas d'égalité, le partage se fait au goal-average général.
- S'il y a encore égalité, le partage se fait sur le résultat de la rencontre entre les 2 clubs.
- Si l'égalité persiste, le partage se fait au goal-average particulier
- S'il y a encore égalité, le partage se fait au nombre de point

1.9 Période du championnat par équipe vétéran

Calendrier :

POULE DE 8 ÉQUIPES	POULE DE 6 ÉQUIPES
du 01 décembre au 21 décembre	du 01 décembre au 21 décembre
du 02 janvier au 22 janvier 2023	du 02 janvier au 22 janvier 2023
du 23 janvier au 12 février 2023	du 23 janvier au 12 février 2023
du 13 février au 05 mars 2023	du 13 février au 05 mars 2023
du 06 mars au 26 mars 2023	du 06 mars au 26 mars 2023
du 27 mars au 16 avril 2023	
du 17 avril au 08 mai 2023	

Inscription des équipes :

N° équipe	Correspondant : Nom et prénom	Téléphone	Mail	Total pts équipe
N° équipe	Correspondant : Nom et prénom	Téléphone	Mail	Total pts équipe
N° équipe	Correspondant : Nom et prénom	Téléphone	Mail	Total pts équipe
N° équipe	Correspondant : Nom et prénom	Téléphone	Mail	Total pts équipe
N° équipe	Correspondant : Nom et prénom	Téléphone	Mail	Total pts équipe

Feuilles de rencontres disponibles sur GIRPE

Adresse électronique : commissionsportivecdtt34@gmail.com

JEAN LUC DISCHER

Retour des inscriptions avant le 24 octobre 2022 par courriel